

INFORMATION GENERALE

Si votre enfant est inscrit aux activités périscolaires, la fiche d'inscription n'est à remplir qu'au verso (page avec la signature). Dans le cas contraire, vous devez remplir l'intégralité de la fiche et fournir les documents suivants:

DOCUMENT A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Attestation CAF/MSA
- Photocopie vaccins
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'ass. RC/IA extrascolaire

Attention cependant, si votre situation personnelle ou professionnelle a changé merci de nous en informer. (ex: votre enfant a fait de nouveaux vaccins, vous avez déménagé, vous avez changé de téléphone,...)

L'ensemble des ressortissants du régime MSA intègre la tarification sur la base du quotient familial.

Un accueil matinal avancé est proposé de 7h30 à 8h30 pour les enfants dont les parents travaillent. Cet accueil est basé sur le même principe ainsi que sur les mêmes tarifs que l'accueil périscolaire matinal.

L'ensemble des pièces nécessaires pour s'inscrire, les projets éducatif et pédagogique sont consultables sur le site de la commune ou sur place au centre de loisirs pendant le séjour.

Pour plus d'informations contacter Arnaud CLEMENT
Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h.

Tel: 03.25.02.51.33

Courriel: espace-jeunesse@arc-en-barrois.com



Centre de Loisirs d'Arc-en-Barrois

Variations

autour des couleurs

de 3 à 15 ans inclus

Du 8 juillet au 2 août 2024

Mairie d'Arc-en-Barrois
Place Moreau - 52210 ARC-EN-BARROIS
Tel: 03.25.02.51.33

Courriel: espace-jeunesse@arc-en-barrois.com

Site: <http://www.arc-en-barrois.com>

(onglet jeunesse)

LE PROGRAMME

Activités manuelles, culinaires, d'expression et sportives seront déclinées sur le thème de « Variations autour des couleurs ». Chaque semaine verra une ou deux couleurs mise à l'honneur.

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âges (maternels, élémentaire CP-CM1 et collège CM2 et plus) et sont encadrés par un ou plusieurs animateurs référents tout au long de la semaine.

Ateliers sportifs hauts en couleurs la 1ere semaine avec Thomas.

Sortie à Nigloland le mercredi 17 juillet.

Fête de centre le vendredi 26 juillet.

Journée continue tous les mercredis.

L'EQUIPE

L'équipe d'animation et Arnaud vous accueilleront tous les matins.

Attention les places sont limitées en fonction du nombre d'animateurs

LES REPAS

Les repas sont « tiré du sac ».

Nous accueillons vos enfants le midi si vous leur fournissez un repas froid ou réchauffable au micro-ondes.

A l'arrivée de votre enfant, son sac repas est placé en frigo. Merci de noter son nom sur les boîtes.

Le centre fournit les assiettes, couverts, verres si nécessaire.

LES HORAIRES

Le matin de 08h30 à 12h00
L'après-midi de 13h30 à 17h30
La journée avec repas 08h30 à 17h30

Un accueil échelonné, le matin permet aux enfants d'arriver jusqu'à 10h00, l'après-midi, jusqu'à 14h00 et le départ du soir se fait à partir de 17h00 pour les enfants qui ne repartent pas seul.

Les enfants peuvent prendre leur petit déjeuner au centre jusqu'à 9h30.

Accueil extrascolaire matinal de 7h30 à 8h30 voir fiche annexe.

LE LIEU

Groupe scolaire d'Arc en Barrois.

TARIFS

A la semaine	Arc en Barrois	Autres Communes
Tarif CAF/MSA - Q.F. €		
- de 600	46.20 €	52.50 €
de 600 à 1000	51.45 €	57.75 €
de 1001 à 1600	56.70 €	63.00 €
+ de 1600	60.39 €	66.69 €
Autres	83.55 €	89.85 €
A la journée (sous réserve des places disponibles)		
Tarif CAF/MSA - Q.F. €		
- de 600	23.10 €	26.25 €
de 600 à 1000	25.72 €	28.87 €
de 1001 à 1600	28.35 €	31.50 €
+ de 1600	30.19 €	33.34 €
Autres	41.72 €	44.87 €

L'adresse du responsable légal choisi pour la facturation est prise en compte pour le calcul du montant dû. Le responsable légal 2 est solidaire du règlement en cas de non-paiement.

Les tarifs ci-dessus comprennent : le goûter, le petit-déjeuner et le temps d'accueil de 8h30 à 17h30 ainsi que le repas des mercredis (hors sortie Nigloland). Ils prennent en compte l'aide de la CAF et de la MSA. La commune d'Arc-en-Barrois se réserve le droit de majorer la tarification par délibération du conseil pour la sortie à Nigloland. **Attention, la commune ne prend pas en charge les chèques CESU, les bons et les chèques vacances.**

L'ensemble des pièces nécessaires pour s'inscrire, les projets éducatif et pédagogique sont consultables sur le site de la commune ou sur place pendant le séjour.

<https://www.arc-en-barrois.com/périscolaire-et-centre-de-loisirs>

FICHE D'INSCRIPTION ÉTÉ 2024

Je soussigné, père, mère, tuteur, _____

inscrit mon enfant _____

au Centre de Loisirs Communal d'Arc-en-Barrois pour:

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Semaine du 8 au 12 juillet 2024 | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Semaine du 15 au 19 juillet 2024 | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Semaine du 22 au 26 juillet 2024 | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Semaine du 29 juillet au 2 août 2024 | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| ou pour la journée** du _____ | | |
| Avec repas tiré du sac | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |

Je confirme:

- Avoir pris connaissance de l'ensemble des informations concernant de la fiche d'inscription.
- Autoriser mon enfant à participer aux activités entrant dans le cadre du Projet Éducatif de Développement Territorial d'Arc en Barrois, transport collectif inclus.
- Autoriser l'équipe d'encadrement à faire donner tous les soins nécessaires à mon enfant en cas d'urgence.
- Autoriser / Ne pas autoriser* mon enfant à repartir seul après une activité.

Personnes autorisées à récupérer mon enfant :

NOM	PRENOM	N° TEL

Fait le _____, à _____
Signature

* rayer la mention inutile. Si non rayer enfant non autoriser!

** sous réserve de places disponibles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune d'Arc en Barrois pour gestion des effectifs et facturation du service enfance jeunesse de la commune. Les données collectées peuvent-être communiquées aux seules personnes responsables de la gestion et du suivi du service enfance jeunesse ainsi qu'aux services étatiques référents. Les données sont conservées au maximum pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service administratif de la commune Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

ENFANT:

Nom - Prénom: _____ Sexe: _____

Né(e) le : __/__/__ À: _____

Classe: _____

RESPONSABLES DE L'ENFANT:

RESPONSABLE LEGAL 1 / FACTURATION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP: _____ Commune: _____

Tél. Domicile : __/__/__/__/__ Tél. Travail : __/__/__/__/__

Tél. Ass. Mat.: __/__/__/__/__ (Nom: _____)

Tél. Portable : __/__/__/__/__

Email: _____@_____ **Signature :**

Allocataire CAF OUI NON

N° d'allocataire : _____ Quotient familial : _____

Ressortissant MSA OUI NON

N° de matricule : _____

Quotient Familial : _____

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP: _____ Commune: _____

Tél. Domicile : __/__/__/__/__ Tél. Travail : __/__/__/__/__

Tél. Ass. Mat.: __/__/__/__/__ (Nom: _____)

Tél. Portable : __/__/__/__/__

Email: _____@_____ **Signature :**